



# **UCLOUVAIN SAINT-LOUIS BRUXELLES**

## FACT SHEET 2026-2027

<b>ADRESSE</b>	Boulevard du Jardin Botanique 43, 1000 Bruxelles (plan des bâtiments disponible <a href="#">ici</a> .)
<b>VICE RECTRICE DU CAMPUS SAINT-LOUIS</b>	Isabelle Hachez
<b>SITE WEB</b>	<a href="https://uclouvain.be/fr/sites/saint-louis-bruxelles">https://uclouvain.be/fr/sites/saint-louis-bruxelles</a>
<b>CODE ERASMUS</b>	B LOUVAIN 01 (Précédemment B BRUXEL02)
<b>PIC</b>	999980664 (Précédemment 969084418)
<b>FACULTÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Droit</li><li>• Traduction et interprétation</li><li>• Philosophie, lettres et sciences humaines</li><li>• Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication</li></ul>

# Informations de contact

**Directrice des Relations Internationales** : Isabelle De Clerck international-slb@uclouvain.be

**Accords Interinstitutionnels** : Camille George et Maureen Sibomana international-slb@uclouvain.be

**Étudiants Entrants** : Florence Nicolaï et Lucie Poisson incoming-slb@uclouvain.be  
**Étudiants Sortants**: Maud Allard outgoing-slb@uclouvain.be

## Les dates importantes

Événement	Automne 2026	Printemps 2027
Période de nomination	15 mars au 15 mai	1er septembre au 31 octobre
Date limite d'inscription	31 mai	15 novembre
Semaine intensive de français	7 au 9 septembre + le 11 (matinées)	25 au 28 janvier (matinées)
Welcome Week	7 au 9 septembre (après-midi)	25 au 28 janvier (après-midi)
Journée d'accueil (Présence obligatoire à partir de ce jour)	10 septembre	29 janvier
Début des cours	14 septembre	1er février
Fin des cours	19 décembre	15 mai
Examens	4 au 23 janvier	31 Mai au 26 juin

# Procédure d'admission

## 1 Nomination

Les étudiants sont nommés par leur université d'origine via Mobility Online.

## 2 Candidature

Après avoir été nommé, l'étudiant reçoit un e-mail avec un lien pour créer son profil.

### Les documents à télécharger en ligne :

- Photo d'identité
- Relevé de notes obtenues dans l'université d'origine avant le départ
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Learning agreement (choix de cours)
- Certificat de langue de moins de 3 ans (Test OLS ou certificat de votre université ou TOEFL- IELTS-DELF-DALF)
- Copie de la carte européenne d'assurance soins de santé ou du contrat d'assurance soins de santé international

## Informations académiques

### 1 Catalogue de cours

Le catalogue des cours est disponible sur notre site en cliquant [ici](#) (en haut à droite)

### 2 Système ECTS

Plus d'informations à propos de l'échelle de conversion [ici](#).

### 3 Session de rattrapage

La session de rattrapage pour les échecs de janvier et de juin a lieu automatiquement en août. Les étudiants Européens devront revenir à Bruxelles pour passer les examens. Nous pouvons éventuellement envisager des examens à distance pour les étudiants non européens. Les étudiants qui ont des échecs en janvier ou en juin doivent être conscients que les nouveaux relevés de notes de la session de rattrapage ne seront pas délivrés avant début octobre.

## 4 Système d'évaluation

0/20 – 9/20 : échec

10/20 – 20/20 : réussite

Plus d'informations [ici](#).

## 5 Session anticipée

Les étudiants non européens dont le second quadrimestre de cours commence durant la session d'examens de janvier, doivent s'inscrire avant le 31 octobre.

# Langues

## 1 Exigences linguistiques\*

L'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles est avant tout une université francophone, bien que nous proposions une vaste gamme de cours enseignés en anglais.

Faculté	Français	Anglais
Droit	B2	B2
Traduction et interprétation	B2	B1
Langues romanes	B2	B1
Tous les autres domaines	B1	B1

\* certificat de langue nécessaire uniquement pour la langue d'enseignement des cours que vous aurez dans votre programme

## 2 Semaine intensive de français

Avant le début de chaque semestre, nous organisons une semaine intensive de français de 4 demi-journées.

- Cette semaine n'est pas ouverte aux débutants complets
- Elle est gratuite
- Il est nécessaire de s'inscrire

## 3 Cours de Français langue étrangère (FLE)

Le cours de FLE vise à aider les étudiants à apprendre le français de manière plus efficace en leur donnant les outils dont ils ont besoin pour tirer profit de leur séjour dans un environnement francophone.

Chaque étudiant peut prendre un maximum de 5 ECTS par semestre et de 10 ECTS par an.

# Welcome week

---

Au début de chaque semestre, nous organisons une semaine d'accueil pour aider les étudiants en échange à se rencontrer à travers différentes visites et activités. Un formulaire d'inscription est envoyé à tous les étudiants par e-mail ; le nombre de participants est limité à 80 afin de rendre les visites accessibles à tous.

Les activités de la semaine d'accueil se déroulent l'après-midi, tandis que les matinées sont consacrées aux cours intensifs de français.

La journée d'orientation, qui a lieu le jeudi en septembre et le vendredi en janvier, est obligatoire pour tous les étudiants ; ils recevront toutes les informations importantes relatives à leur séjour.

## Visa

---

### **Pour les ressortissants d'un pays membre de l'UE (+ Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse)**

Les étudiants doivent être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport valide pour la durée du séjour minimum.

### **Pour les ressortissants d'un pays non membre de l'UE**

Les étudiants doivent personnellement introduire une demande d'autorisation de séjour provisoire à des fins d'études dans le but d'obtenir un visa d'études (visa de type D)

### **Pour les ressortissants d'un pays non membre de l'UE dont l'institution est membre de l'UE**

Les étudiants doivent prendre contact avec leur responsable de la mobilité entrante dans l'université d'accueil pour obtenir l'annexe 33.

Pour davantage d'informations : <https://uclouvain.be/fr/sites/saint-louis-bruxelles/visa-et-autorisations-de-sejour.html> ou [www.studyinbelgium.be](http://www.studyinbelgium.be)

## Assurances

---

Une assurance maladie est obligatoire pour tous les étudiants qui souhaitent participer à un programme d'échange. Nous leur recommandons également de souscrire une assurance responsabilité civile, une assurance contre le vol et une assurance voyage. Vous trouverez toutes les informations détaillées concernant les assurances sur [notre site web](#).

# Logement

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité de l'étudiant de trouver un logement. Soit l'étudiant trouve un logement privé soit, il peut faire une demande auprès de notre résidence. Notre résidence appelée « l'Ommegang » est disponible pour les étudiants en échange. L'année passée, les prix variaient de 515€ à 765€ en fonction de la taille de la chambre, des services et des équipements. Il est essentiel de réserver bien à l'avance, dès que votre nomination a été envoyée. Le formulaire de réservation de logement est à compléter [en ligne](#) par l'étudiant. Les chambres sont allouées selon le principe : « premier arrivé, premier servi ».

Veuillez consulter [notre site internet](#) pour tous les détails. Pour toute question au sujet du logement, veuillez contacter le service logement : logement-slb@uclouvain.be

## Informations utiles

### Coût de la vie

- Sandwiches : 5-7€
- Boisson soft : 2,50-4€
- Ticket de bus : 2,10€ - 2,50€
- Abonnement annuel transports en commun : 17€ (pour les moins de 25 ans)
- Cinéma : 10€ - 14€
- Photocopie : 0,15€/feuille
- Coût de la vie sans logement : environ 350€/mois

Plus d'informations sur [ce site web](#).

### Sport

Gratuit pour les activités organisées dans la salle de sport du campus Saint-Louis. Les étudiants peuvent aussi utiliser les centres sportifs de l'UCL avec la carte sport (30€/semestre ou 60€ pour l'année)

Plus d'informations [ici](#).

### ESN

Un groupe d'étudiants bénévoles constitue le cercle ESN. Ces étudiants encadreront les étudiants en échange et organiseront des activités à leur intention. Vous pouvez les contacter à l'adresse : [esnsaintlouis@gmail.com](mailto:esnsaintlouis@gmail.com) ou suivez-les sur Instagram @esnsaintlouisbxl